Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260130-D202601003-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	15
Présents	11
Absents	4
Exclus	0
Votants	14

Date de la convocation : 21/01/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/01/003

Séance du 27 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, Marie-Françoise CHEVILLON, Renée FILATRE, Lydie JAMIN, Françoise GUERIN, Aurélie ROUAULT et Messieurs Alain LEFEUVRE, Patrick HAUPAS, Aurélien ROLLAND, Didier GUERIN, Stéphane DANION, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur Julien DESSA, Monsieur Philippe BARGAIN et Monsieur Claudie PIEL.

Était absente : Monsieur David HENTZIEN

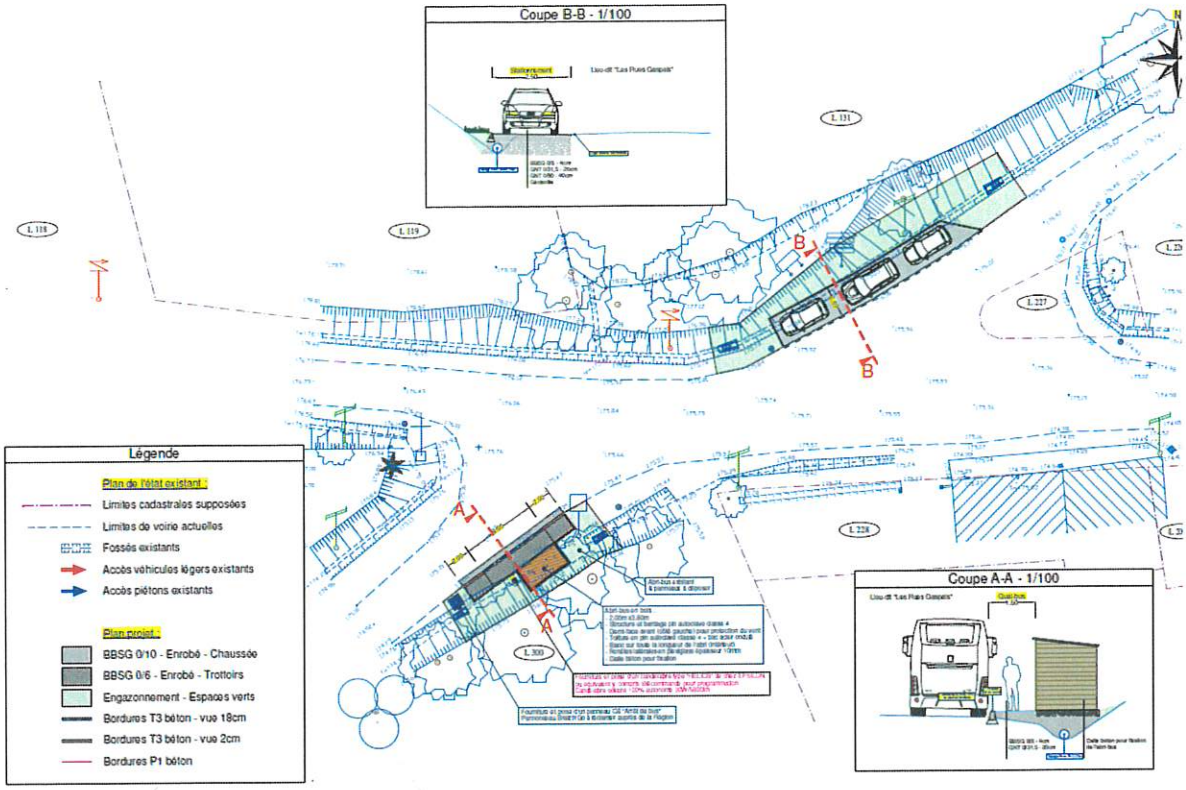
Ayant donné pouvoir : Monsieur Julien DESSA à Lydie JAMIN, Monsieur Philippe BARGAIN à Aurélien ROLLAND et Monsieur Claude PIEL à Alain LEFEUVRE

DELIBERATION 2026/01/003 : PROJETS- PROGRAMME PLURIANNUEL DE MODERNISATION DES ARRETS DE BUS ANNEE 2025 (PROJET, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDES DE SUBVENTIONS).

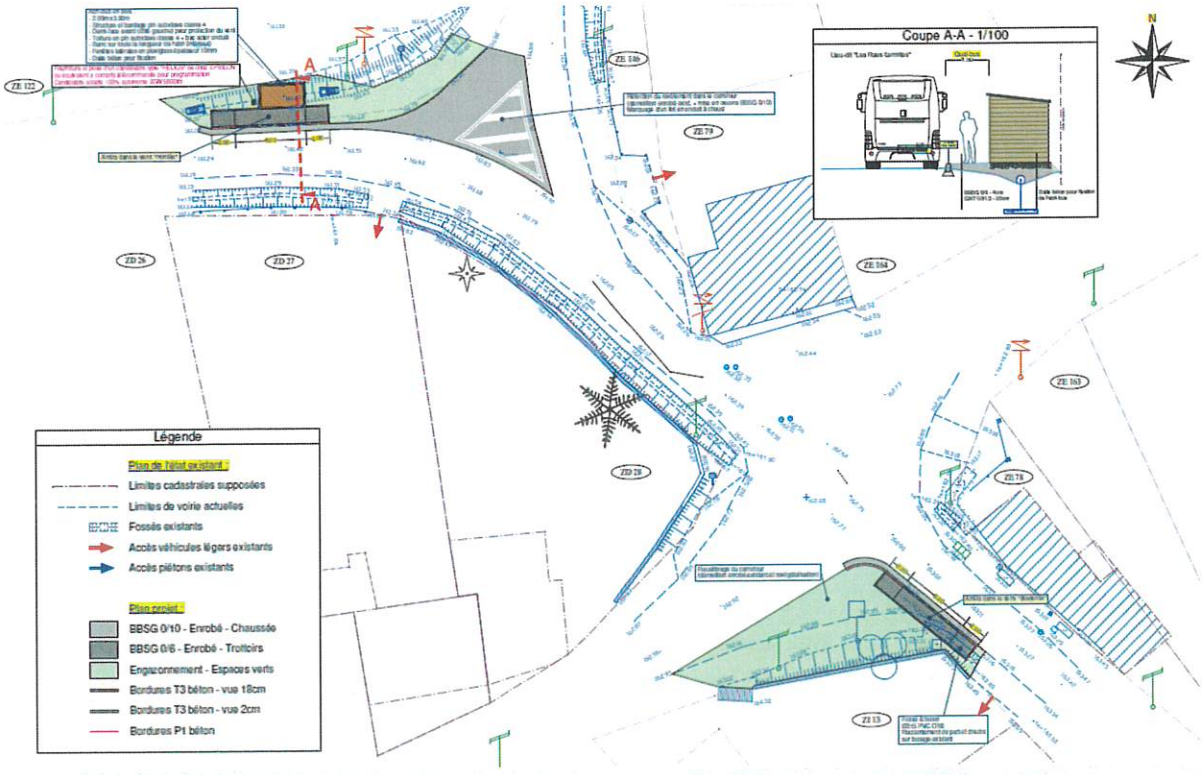
Rapporteur : Didier GUERIN

CONTEXTE : La commune s'est dans une démarche de modernisation des arrêts de bus dans les villages par la mise en place d'un programme pluriannuel. Cette modernisation se fait avec le soutien de la région à hauteur de 70% du cout total HT.

Vu le projet d'aménagement d'arrêts de bus au lieu-dit Les Rues Gaspais ;



Vu le projet d'aménagement au lieu-dit Les Rues Lermites ;



Vu le plan de financement de l'opération ;

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260130-D202601003-DE

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260130-D202601003-DE

	DÉPENSES HT	RECETTES	MONTANT HT	REPARTITION
MAITRISE D'OEUVRE	4 500,00 €	**Conseil Départemental : produit des amendes de police aire arrêt de bus sécurisé**	7 000,00 €	11%
TRAVAUX " les Rues Gaspais"	29 971,00 €	**Conseil Régional :**	45 774,60 €	69%
TRAVAUX " Les Rues Lermites"	31 869,00 €			
TOTAL HT :	66 340,00 €	**TOTAL SUBVENTION**	52 774,60 €	80%
TVA :	13 268,00 €	**AUTOFINANCEMENT**	13 565,40 €	20%
TOTAL TTC :	79 608,00 €			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

VALIDE le projet de travaux ainsi présenté,

Article 2 :

VALIDE le plan de financement ainsi exposé,

Article 3 :

AUTORISE le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional et à signer toutes les pièces nécessaires au dossier pour un montant global de 45 774,60 €.

Article 4 :

AUTORISE le Maire à solliciter les subventions au titre de la répartition des produits des amendes de police auprès du Conseil Départemental et à signer toutes les pièces nécessaires au dossier pour un montant global de 7 000.00 €.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Renée FILATRE

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vil